

murailles de la largeur de quatre pieds et de la hauteur de six toises. Ces murailles étaient garnies de tours de quinze en quinze pieds l'une de l'autre, au nombre de vingt-deux. L'entrée dudit cloître, des deux côtés, était de deux portails à fausses braies, fermant à bonnes portes et à grosses chaînes de fer par dehors. Dans lequel cloître il y avait une belle église (celle des Maccabées), avec deux tours non parachevées, avec un grand portail fait à l'antique et cinq petits portails.

« La longueur de l'église était de vingt-trois toises et de huit toises de largeur. Dedans ledit cloître, il y avait douze maisons canoniales fort grandes et spacieuses, avec cours et jardins, dans lesquels, par cy-devant, les rois et les grands seigneurs ont logé ; outre ce, leurs prisons et auditoires pour l'exercice de leur juridiction. » C'était l'ancien cloître de Saint-Just qui avait résisté aux attaques des bourgeois dans le XIII^e siècle. Entre les remparts Saint-Irénée et ce cloître, il y avait vingt-huit maisons appartenant tant aux chanoines particuliers, prêtres, perpétuels, qu'aux chapelains de ladite église, garnies de cours, de jardins et de vignes. On y avait aussi construit un hôpital pour loger les paysans.

XIII.

1575. — A peine la guerre était-elle apaisée entre les habitants de religions différentes, que Charles IX fit établir au-dessus de la côte Saint-Sébastien, entre les nouveaux remparts et la rue Neyret, une vaste citadelle pour dominer toute la ville. L'espace occupé avait plus d'une demi-lieue de périmètre, et le roi fut obligé de payer trois mille livres de rente aux anciens propriétaires. Le roi vint lui-même à Lyon suivre ce travail, où il employa plus de trois mille ouvriers, et il ne quitta pas la ville, avant que la citadelle ne fut achevée. Cet ouvrage immense ne dura que dix ans, et il est impossible maintenant d'en suivre les traces ; il est certain seulement que tout le plateau compris entre la porte de la Croix-Rousse et le fort Saint-Jean était occupé, et que les glacis descendaient jusqu'à la rue Neyret.